



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Correspondance

4ème tri. 2010 / 1er tri. 2011

30 ANNEES D'ENGAGEMENTS, D'ACTIONS, D'INDIGNATION
ET DE PRISES DE POSITION,
30 ANNEES AU SERVICE DES ENFANTS EN DETRESSE,
QUELS QU'ILS SOIENT, OÙ QU'ILS SOIENT.

1981 est une année marquante à plusieurs égards, notamment l'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne, l'assassinat du Président Anouar el Sadate, les attentats contre le Pape Jean-Paul II et le Président Ronald Reagan, l'élection du Président François Mitterrand et du 5ème Secrétaire Général de l'ONU Pérez de Cuellar, l'abolition de la peine de mort en France, l'état de guerre en Pologne, l'adoption de la charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples, mais aussi le voyage inaugural du TGV entre Paris et Lyon, ou le premier PC présenté par IBM. Dans ce même temps, le monde de la musique était endeuillé avec la disparition de Georges Brassens et de Bob Marley.

Des voix se sont éteintes ; d'autres, jusque là réduites au silence, se sont élevées, portées par la Voix De l'Enfant créée le **21 juillet 1981**. Depuis cette date, avec ses associations membres - 76 aujourd'hui -, elle n'a de cesse de faire entendre la voix des enfants victimes de la violence et de la barbarie des adultes. Depuis 30 ans, elle dénonce le trafic et l'exploitation économique et sexuelle dont des centaines de milliers d'enfants dans le monde sont victimes, elle fait valoir l'intérêt de tout enfant en lui donnant un état civil pour qu'il soit protégé, scolarisé, soigné, elle bouscule les institutions pour que la parole de l'enfant victime soit recueillie dans les meilleures conditions. Avec ses membres et

partenaires, la Voix De l'Enfant met tout en œuvre pour que chaque enfant soit, demain, une femme ou un homme pleinement responsable, pleinement citoyen.

C'est avec chacun de vous que nous avons réalisé tous ces programmes et sauvé des dizaines de milliers d'enfants dans le monde. C'est avec chacun de vous qu'ils ont pu vivre en famille, être scolarisés et se projeter dans l'avenir. Du fond du cœur, merci pour votre soutien et votre fidélité. Vous nous avez permis de répondre à leurs attentes, à leurs espoirs et de pérenniser nos actions.

30 ans après, nous avons toujours besoin de vous, car s'il est vrai - et nous nous en réjouissons -, que les nouvelles technologies apportent un mieux-être, il n'en reste pas moins que les catastrophes, les conflits, l'évolution matérialiste de nos sociétés brisent de nombreuses vies d'enfants. Ici ou ailleurs, nous sommes chaque jour sollicités pour répondre à la souffrance d'enfants. « Il n'y a pas de bonnes raisons pour laisser souffrir un enfant », comme l'a souvent rappelé Carole Bouquet. Au cours des prochains mois, de grands témoins relateront les 30 ans d'engagement de la Voix De l'Enfant. Nous vous ferons part de ces écrits. Merci pour votre confiance et de votre fidélité. Avec vous, la Voix De l'Enfant a encore de beaux jours à partager avec les enfants.

Martine BROUSSE

1981 / 2011

30ème anniversaire
de la Voix De l'Enfant

sommaire

Editorial p 1

Actualités Internationales p 3 à 4
> Mission de suivi et d'évaluation en Afrique du Sud
> Six ans après le Tsunami en Asie du Sud-Est, quel bilan ?

Actualités Européennes p 5
Deuxième Rencontre Transnationale du Programme européen Leonardo

Actualités France p 6
> Le Séminaire des Unités d'Accueil
> Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Actualités Juridiques p 7
> Affaire Jean-Jacques Hayé
> Audition de la Voix De l'Enfant
> Actualités GIPED
> Actualités CNCDH

Fonds d'Aide aux Programmes p 8
> Programmes Internationaux
> Programmes Nationaux

Actualités Membres p 9
Zoom sur le Comité Contre l'Esclavage Moderne par Sophia Lakhdar

Actualités Partenaires p 10
> Sortie du Baromètre
« Les Enfants & Internet » avec Calysto
> GRANDUNION nouveau partenaire de la Voix De l'Enfant

Rédactrice en chef
> Martine Brousse

Rédaction et maquette
> Amélie Tigoulet et
l'équipe de la Voix De l'Enfant

CONTACT & PERMANENCE

Permanence juridique et téléphonique le mercredi de 14h30 à 18h : 01 40 22 03 05
Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou N° long 08000 97 8649
Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

TRIBUNE LIBRE

L'association Bazar Sans Frontières dénonce le silence qui pèse sur Madagascar

Depuis plusieurs mois, l'actualité regorge de catastrophes humanitaires : Haïti, Egypte, Tunisie, Libye, Côte d'Ivoire...

A des degrés divers, la communauté internationale se mobilise et les médias du monde entier sont sur le qui-vive. Nous en sommes très heureux et souhaitons que ces informations amplifient la solidarité internationale de façon durable et permettent de trouver des solutions à toutes les injustices subies par les populations les plus fragiles et démunies. C'est possible, nous y croyons.

Mais alors, pourquoi ce silence de plomb sur Madagascar en proie depuis deux ans à la plus grande crise politique de son histoire, déjà très tourmentée depuis son indépendance ? Une crise sur laquelle se penche la communauté internationale sans résultat. Pourquoi une telle absence d'informations sur la détresse croissante que vit la population malgache, qui voit se réinstaller la misère, s'accroître la malnutrition ou la mortalité infantile ? Depuis la France, « tout va bien à Madagascar » : images et reportages idylliques se succèdent sur nos écrans de télévisions. Les agences de voyage ou les Tours Opérateurs se gardent bien de parler de crise ou de misère, pour ne pas décourager les touristes. Mais rien sur les catastrophes quotidiennes, moins

spectaculaires et meurtrières à Madagascar. Rien sur les atteintes aux droits de l'homme, la liberté de la presse, les enlèvements d'enfants ou l'insécurité résultant de la misère. Rien sur les écoles publiques surchargées, le fonctionnement anarchique des facultés, les grèves des fonctionnaires, l'augmentation indécente des produits de première nécessité, la distribution de produits alimentaires périmés et, le plus angoissant, rien sur la multiplication des suicides chez les jeunes... autant de preuves d'une société malade que l'on peut lire dans la presse quotidienne Malgache.

En clair, Madagascar ne se porte pas bien du tout, personne n'en parle et pourtant nous savons tous que l'information est le moteur du démarrage de l'aide et parfois même du déblocage de situations politiques qui sont en apparence insolubles.

De là vient notre appel et notre espoir de voir se mobiliser les médias sur les problèmes de ce pays dont les ressources et les potentialités de développement sont réelles.

Michèle GRANGE et Bernard MURAS
 Responsables de l'association membre
 Bazar Sans Frontières

BSF c'est 25 ans de terrain à Madagascar, un bénévolat total, des projets fonctionnels et visitables :

- une « Maison pour tous », lieu de rencontres associatif, éducatif, de formation, de sport et de spectacles ;
- un centre rural en plein air d'une capacité d'accueil de 250 enfants à 80 Kms de Tananarive ;
- un projet de tourisme solidaire dans ce même centre accueil ;
- un atelier broderie autogéré avec 20 brodeuses, comportant une structure de formation professionnelle pour 8 jeunes filles ;
- un programme de parrainage auprès de 5000 enfants de 5 écoles primaires, pour améliorer les écoles et l'enseignement ;
- une structure de formation professionnelle, après le bac ou le brevet, pour 20 adolescents parrainés et suivis ;
- une cantine pour 85 enfants en préscolaire, avec compléments nutritionnels et animations ;
- un suivi médical mensuel pour les enfants ;
- des séjours en plein air de 8 jours, pour plus de 520 enfants ;
- des aides à la communauté villageoise de Mangamila.

bsfsd@wanadoo.fr
 ou

<http://www.bsfsd.org>

PROJETS DE BAZAR SANS FRONTIERES DANS LES QUARTIERS LES PLUS DIFFICILES EN 2011

Compte tenu de la situation, BSF choisit de rester le plus proche possible des populations partenaires et continue un travail de terrain discret mais efficace, visant à assouplir et à faciliter la vie quotidienne des quartiers, réduisant ainsi les injustices et les malheurs quotidiens. En 2011, BSF poursuivra ses programmes de santé, de nutrition, de scolarisation, de formation professionnelle, d'animations et de séjours de rupture en plein air.



ACTUALITÉS INTERNATIONALES

Mission de suivi et d'évaluation en Afrique du Sud

Du 3 au 11 décembre 2010, Jérôme BAPTISTE, coordinateur des Programmes Internationaux, s'est rendu en Afrique du Sud afin d'évaluer le programme mené sur le terrain par notre association membre Valued Citizens Initiative.



Cofinancé par la Voix De l'Enfant avec l'apport financier du fonds responsable de son nouveau partenaire Renault France, le programme INSPIRE, mené pour la deuxième année consiste à renforcer le leadership de jeunes adolescentes de 15 ans d'âge moyen. Au-delà de cet objectif principal, de nombreux autres sont visés :

> créer un environnement favorable au sein du milieu scolaire pour développer la confiance en soi et la prise de responsabilités ;

> former les éducateurs, les parents et les jeunes leaders pour qu'ils soient de véritables modèles pour les plus

jeunes, afin qu'ils développent des compétences et acquièrent des connaissances pour apprendre à mener leur vie en confiance et avec éthique ;

> enseigner les valeurs constitutionnelles qui ont pour objectif de créer une société non raciale, non sexiste et démocratique ;

> améliorer la capacité productive et la qualité de l'enseignement de Valued Citizens Initiative ainsi que des institutions concernées par la prise en charge des personnes vulnérables et des enfants ;

> contribuer à l'émergence de communautés plus sûres en réduisant significativement la criminalité et en améliorant la cohésion sociale.

Pour la deuxième édition du programme en 2010, 100 filles et 20 professeurs de 10 collèges publics ont été choisis dans la province du Gauteng, ainsi que dans la province du Kwazulu Natal.

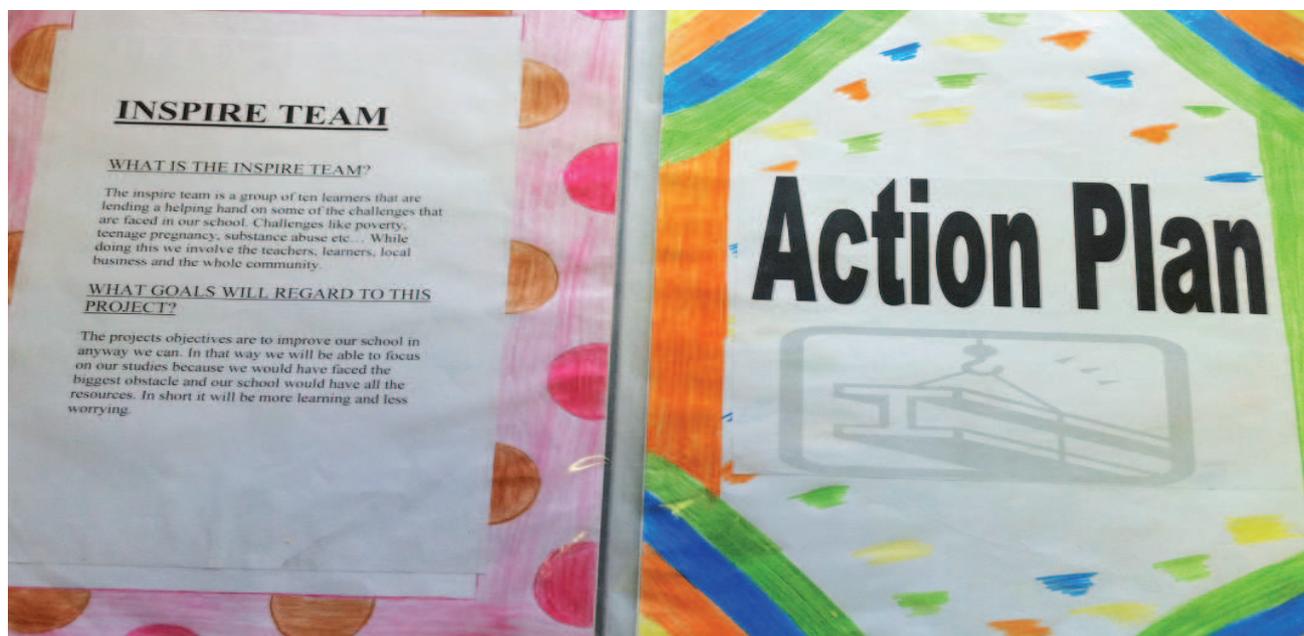
Ces collèges sont connus pour être parmi les plus difficiles par le Département de l'Education de chaque Province, avec lesquels

Valued Citizens Initiative collabore étroitement.

A Sediba Kwele, à environ deux heures de Johannesburg, l'immersion au coeur du deuxième camp de renforcement du leadership des jeunes élèves - en compagnie de leurs professeurs et des formateurs de l'association - a notamment permis de révéler les progrès remarquables qu'ont fait les jeunes filles en l'espace de six mois, depuis le premier camp.

En effet dans l'intervalle, les adolescentes et leurs professeurs ont pu mettre en pratique au sein de leurs établissements scolaires l'enseignement reçu lors du premier camp, en créant des clubs Valued Citizens afin de mettre en œuvre des actions citoyennes initiées par les jeunes filles et d'inviter d'autres élèves à parler du programme et de la formation reçue.

D'une durée de sept jours, cette mission a permis de mesurer combien le travail réalisé par l'équipe de Valued Citizens Initiative est remarquable et essentiel pour les jeunes et leur avenir. Une deuxième évaluation aura lieu fin octobre 2011.



ACTUALITÉS INTERNATIONALES



REPÈRES

26 DÉCEMBRE 2004

L'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande et le Sri Lanka, sont victimes du tsunami.

15 JANVIER 2005

Engagement du Groupe E.Leclerc en Inde et au Sri Lanka.

Naissance de la plate-forme Asie Séisme Enfants.

Le groupe E.Leclerc s'engage avec la Voix De l'Enfant, pour venir en aide aux populations et en particulier, aux enfants durement éprouvés par le tsunami.

10

Les associations membres et partenaires de la Voix De l'Enfant, présentes sur le terrain, vont bénéficier de l'aide matérielle et d'un mécénat de compétences pour réhabiliter les zones dévastées : Bureau International Catholique de l'Enfance, Enfants Du Monde, Sport Sans Frontières, Indian Council for Child Welfare, Arunodhaya, Guild of Service, La Maison de Sagesse, Volontariat, la Chaîne de l'Espoir, Terre de Vie, Enfants & Développement.

Six ans après le tsunami en Asie du Sud-Est : quel bilan ?

Du 4 au 24 novembre 2010, le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant s'est rendu en mission en Inde et au Sri Lanka, afin de dresser un bilan des actions soutenues dans le cadre des programmes post tsunami en Asie du Sud-Est.

La mission s'est déroulée dans l'état du Tamil Nadu, au Sud-Est de l'Inde, dont les côtes ont été frappées par le raz-de-marée du 26 décembre 2004. Les programmes soutenus couvrent une zone côtière d'environ 400 kilomètres de long, qui s'étend du nord de Chennai jusqu'à Nagappatinam. Au Sri Lanka, les programmes sont localisés à l'Est, au Sud et à l'Ouest de l'île.

En janvier 2005 le partenariat initié avec le groupe E. Leclerc au lendemain de la catastrophe a permis de collecter plus de 2 400 000 €. Ce sont sept associations qui ont été soutenues en Inde, quatre au Sri Lanka et une en Thaïlande. Au total, dix-neuf programmes ont bénéficié des cofinancements accordés par le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / E. Leclerc.

Dans le respect du mode d'intervention de la Voix De l'Enfant, les différents projets ont tous été confiés à des associations locales, membres ou partenaires, chargées d'assurer la mise en œuvre sur le terrain. L'équipe de la Voix De l'Enfant assurant quant à elle, la coordination et le suivi de ces projets, ainsi que la mise en réseau des associations sur le terrain.

Dans le choix des projets, le Comité de Pilotage a privilégié ceux qui s'inscrivaient dans la durée, qui permettaient un suivi concret, qui offraient le plus de garanties et qui étaient en lien direct avec les partenaires locaux.

Dans un souci d'efficacité et de pérennisation, il a également été décidé de limiter l'étalement géographique des programmes, afin de faciliter les missions de suivi sur place, indispensables à la compréhension des réalités locales et à la maîtrise des projets en cours.

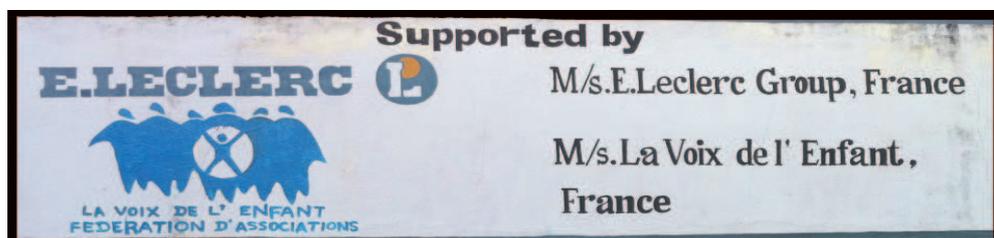
A plusieurs reprises, des responsables du groupe E. Leclerc se sont rendu sur place afin de rencontrer les acteurs locaux.

Tous les secteurs d'activités ont été couverts, en grande partie avec succès, notamment : éducation et scolarisation, construction et rénovation, eau et assainissement, micro-crédits et activités génératrices de revenus, santé et accès aux soins, état civil ...



Durant cette mission, un film documentaire a été tourné. Il présente quelques-unes des réalisations effectuées sur le terrain et met en exergue la pertinence d'un Comité de Pilotage entre E.Leclerc et la Voix De l'Enfant depuis 2005.

Vous pourrez prochainement visionner un extrait de ce film sur notre site Internet.



ACTUALITÉS EUROPEENNES

Programme Leonardo da Vinci 2009 / 2011

« la formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue »

La deuxième Rencontre Transnationale, du Programme européen Leonardo da Vinci, coordonné par la Voix De l'Enfant a eu lieu à Barcelone du 12 au 15 octobre 2010.



Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Durant quatre jours, l'Association Catalane pour l'Enfance Maltraitée (ACIM) a accueilli ses partenaires italiens, français et roumains à Barcelone.

Ce séjour a été très instructif pour les participants des associations partenaires qui ont pu découvrir l'environnement professionnel de leurs homologues en charge des enfants et des jeunes en situation de rue en Espagne.

Les participants français formaient une délégation de six personnes. L'équipe de la Voix De l'Enfant, en charge du programme Léonardo, accompagnait de quatre professionnels des Associations ARC 75 (un des principaux Club parisien de Prévention Spécialisée) et Hors La Rue (association d'aide aux mineurs isolés étrangers, basée à Montreuil). Les visites ont eu lieu dans

deux des principales villes de la Région autonome : Barcelone et Badalona.

Dans cette dernière ville, les participants se sont entretenus avec le responsable du Consortium noué entre la ville et la région : le « Consorci Badalona Sud ». Deux actions concrètes de ce partenariat institutionnel ont pu être observées lors des visites des installations, notamment celle du centre informatique et de l'espace d'accueil réservé aux jeunes femmes en difficulté.

Les visites se sont poursuivies à Badalona par des rencontres avec les éducateurs de rue officiant dans le quartier défavorisé de la « Salut ». Ceux-ci ont profité de la présence de leurs homologues européens pour échanger sur leurs méthodologies d'action et leurs pratiques éducatives. La journée en banlieue proche de Barcelone s'est conclue par une visite d'un Centre ouvert accueillant des enfants migrants; le Centre Sant Jaume.

A Barcelone, les délégations ont découvert le nouvel emplacement de la Cité de la Justice de Catalogne. Ils s'y sont entretenus avec la Vice Procureur Générale des Mineurs qui a exposé la politique de la prise en charge judiciaire des mineurs tant au niveau national que dans le cas spécifique de la Région Autonome

de Catalogne. De là les participants ont été accueillis à la Mairie de Barcelone, par la responsable du département des Services Sociaux et de la Citoyenneté. Cette spécialiste des enfants des rues et des mineurs isolés a présenté la politique de la prise en charge de la ville de Barcelone à leur égard.

Cette intervention a été ponctuée par des visites sur le terrain, au cours desquelles les participants se sont rendus dans le célèbre quartier du Raval ; certains pour rencontrer les responsables du Centre de Jour : Casals del Infants, les autres pour une nouvelle expérience dans la rue avec des éducateurs de ce quartier.

Le dernier jour de la Rencontre Transnationale a porté sur le fond du programme Leonardo : « la formation des professionnels qui travaillent avec les jeunes des rues et dans la rue ».

C'est à l'Auditorium du Collège des Éducatrices et Educateurs Sociaux de Catalogne (CEESC) que se sont déroulés les entretiens entre participants du Programme Leonardo et formateurs catalans. Un repas de l'amitié au restaurant social du Musée Maritime de Barcelone a conclu le séjour.

La prochaine Rencontre Transnationale se déroulera à Rome.



ACTUALITÉS FRANCE

Séminaire National des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Le vendredi 19 novembre, SFR fidèle partenaire de la Voix De l'Enfant, a ouvert, à Paris - la Défense, les portes de son auditorium, pour accueillir les professionnels participants au Séminaire National des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes.

Une centaine de professionnels - magistrats, médecins, enquêteurs, psychologues, assistantes sociales, infirmiers, avocats - de toute la France - se sont réunis autour du thème « *Plus de 10 ans après l'ouverture des premières UAMJ, évaluation, bilan et perspectives – Quelles pratiques professionnels aujourd'hui ?* »

Cette journée fut un temps fort pour les professionnels qui ont partagé leur pratiques ; notamment sur les pratiques de l'audition, le rôle de la personne coordinatrice et sur la place de la prise en charge des enfants victimes au sein des Unités d'Accueil.

Bien que des particularités de



Monsieur Frank ESSER, Président Directeur Général de SFR
Docteur Bernard CORDIER, Chef du service Psychiatrique - Hôpital Foch, Président de la Voix De l'Enfant

fonctionnement aient été relevé, tous les professionnels ont souhaité qu'une charte commune soit élaborée et adoptée.

Parmi les valeurs essentielles et communes :

> l'unité de lieu, de temps et d'action

> l'audition unique, autant que possible

> le partage et l'échange entre professionnels sur les situations d'enfants.

La retranscription de cette Journée sera prochainement disponible.

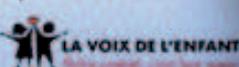
Retrouver le témoignage de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant sur le site

www.lavoixdelenfant.org



Carole Bouquet, engagée et passionnée
L'actrice est porte-parole de La Voix de l'enfant, association dont SFR est partenaire depuis 10 ans.

 Voir l'interview vidéo




C'est dans un réel souci d'application de la loi du 17 juin 1998 que la Voix De l'Enfant a initié et soutenu, depuis cette date, la création des Permanences et Unités d'Accueil Pluridisciplinaires en milieu hospitalier.

La parole de l'enfant victime doit être recueillie dans les meilleures conditions possibles et notamment dans un lieu sécurisant et aménagé à cet effet. Les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires ont donc pour objectif de concilier :

> la prise en compte de la souffrance de l'enfant sur le plan médical, psychologique et social.

> les nécessités de l'enquête et/ou de l'instruction judiciaire ayant pour finalité de parvenir à la manifestation de la vérité.

Grâce au soutien de SFR, ce sont plus de 43 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires qui ont pu ouvrir en France, notamment à Nantes, Pointe-à-Pitre, la Rochelle, Aix-en-Provence, Angers, Béziers, Chalon sur Saône, Compiègne, Limoges, Marvejols, Metz, Montceau-les-Mines, Niort, Quimper, Saint Malo, et autres.

En 2011, plusieurs Unités d'Accueil verront le jour.

En novembre dernier, la Voix De l'Enfant a participé à une réunion de travail avec les professionnels concernés autour du Procureur de la République d'Evreux.

D'autre part, en étroite collaboration avec l'AEM 17 - Association d'Enquête et de Médiation en Charente-Maritime, la Voix De l'Enfant a participé mi-décembre, à la première réunion de création d'une Unité d'Accueil à Angoulême.

ACTUALITÉS JURIDIQUES

Affaire d'un français à l'étranger

Après plusieurs années de procédure, notamment du fait de l'absence en France du mis en cause qui avait fui à l'étranger, la Cour d'assises de Paris a jugé Monsieur Jean-Jacques Hayé du 2 au 8 novembre 2010.

Jean-Jacques Hayé a été reconnu coupable de viols et d'agressions sexuelles sur dix jeunes népalais avec pour circonstance aggravante, le fait que les victimes étaient mineurs de moins de 15 ans et qu'il avait « autorité sur elles comme étant directeur de foyer ». Il a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle.

Cette condamnation intervient en application de la législation française qui permet à la justice de poursuivre ses ressortissants pour des crimes et délits sexuels commis à l'étranger. Au vu des facteurs aggravants - violences exercées par une personne ayant autorité sur des mineurs de moins de 15 ans - la peine maximale encourue était de 20 ans.

Les associations Planète Enfants, Enfants & Développement et la Voix De l'Enfant ont demandé 1 euro symbolique au titre des dommages et intérêts. Elles expriment leur satisfaction à l'issue de ce jugement qui ouvre la voie de la réparation des victimes et elles soulignent l'intérêt du caractère extraterritorial de la législation française.

Parties civiles depuis le début de cette affaire, ces associations avaient à cœur de se démarquer des agissements de Monsieur Hayé dans « la Maison de Chauni », le centre qu'il gérait au Népal.

Audition de la Voix De l'Enfant dans le cadre de la Proposition de loi relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations.

Le 30 novembre, la Voix De l'Enfant a été auditionnée par Madame Henriette Martinez, Députée des Hautes-Alpes, dans le cadre de la proposition de loi relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations. Elle a proposé l'instauration de délais de réponse, afin que la transmission soit plus efficace.

Groupement d'Intérêt Public « Enfance en Danger »

Le lundi 11 octobre dernier, la Voix De l'Enfant a participé à la journée de travail franco-québécoise organisée par l'ONED sur le thème « *Quels référentiels pour le pilotage des politiques en protection de l'enfance ?* »



Le 18 novembre, la Voix De l'Enfant a participé à l'Assemblée Générale du GIP Enfance en Danger.



Quatrième journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains

A l'occasion de la journée européenne contre la traite des êtres humains organisée par le Secours catholique, le 21 octobre, Martine Brousse, vice-Présidente de la CNCDH, a présenté l'étude publiée par la CNCDH intitulée « *La traite et l'exploitation des êtres humains en France* ». La Voix De l'Enfant avait participé en 2008 et 2009 aux travaux et à la rédaction de cette étude.

La Commission Nationale consultative des Droits de l'homme



Le 26 novembre, la Voix De l'Enfant a participé à la conférence de presse organisée à la CNCDH afin de présenter l'étude sur la Traite, aux médias.

A cette occasion, la Voix De l'Enfant a insisté sur la nécessité de la mise en œuvre d'une véritable politique de protection des mineurs victimes de traite, qui passe notamment par la poursuite pénale des adultes profitant du trafic.

Le 29 novembre, la Voix De l'Enfant a participé à l'audition de la CNCDH par le Comité européen pour la prévention de la torture. Parmi les thèmes, les mineurs non accompagnés et l'hospitalisation sous contrainte, ont été abordés.

La Voix De l'Enfant a participé activement aux travaux de plusieurs sous-commissions (Questions de société et Questions nationales) ainsi qu'aux assemblées plénières de la CNCDH.

FONDS D'AIDE AUX PROGRAMMES

PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Le 16 décembre dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux a attribué 10 cofinancements. Ainsi, 60 040€ ont été alloués, entre les associations membres : après étude de leur demande :

DEFENSE ENFANTS INTERNATIONAL

Ecole nomade - Mauritanie

DEFENSE ENFANTS INTERNATIONAL

Enregistrement des naissances – Mauritanie

BAYTI

Soutien aux mineurs en situation difficile
Maroc

SOLIDARITE ENFANCE ROUMANIE

Réinsertion sociale et professionnelle de jeunes issus de la rue – Roumanie

ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Travail de rue et Centres d'accueil d'urgence pour des enfants des rues - Népal

LA VOIX DE L'ENFANT NABEUL

Soutien à la parentalité des mères célibataires
Tunisie

KROUSAR THMEY

Soutien à la maison familiale Kampong Cham1
Cambodge

UN ENFANT PAR LA MAIN

Clubs enfants et espaces de jeu d'apprentissage
Vietnam

ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS

Parrainage collectif – Madagascar

PARCOURS D'EXIL

Programme de lutte contre les troubles de stress post-traumatique post-génocides – Rwanda

ENFANTS DU MONDE

Nutrition, achat de Moringa et de riz pour 300 enfants – Madagascar

ENFANTS DU MONDE

Enregistrement des naissances – Madagascar

SOS ENFANTS

Equipements de classes Préscolaires du Groupe Saint-Alphonse après leur reconstruction post séisme - Haïti

PROGRAMMES NATIONAUX

Le 16 décembre dernier, le Comité de Pilotage du Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux a attribué 4 cofinancements. Lors de cette session, 16 500€ ont été alloués, entre les associations membres après étude des dossiers déposés :

GRPAS Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale

Une semaine sans télé, cap ou pas cap ? Rennes

PARCOURS D'EXIL

Groupe de soutien aux enfants séparés des autres membres de la famille - Ile de France

DESSINE-MOI UN MOUTON

Les séjours thérapeutiques - Paris

AISPAS Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels

Suivi psychologique d'enfants et d'adolescents victimes d'agressions sexuelles - Haute-Loire



Les fonds d'aide aux programmes ne prennent pas en compte les actions cofinancées par les fonds dédiés :
E.Leclerc/SFR/LMV/Renault et autres.

ACTUALITÉS MEMBRES



Zoom sur le Comité Contre l'Esclavage Moderne

Dans le cadre du Prix des femmes pour le développement durable, organisé par le Groupe de presse Mondadori, les actions du COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE (CEEM), association membre de la Voix De l'Enfant, ont été récompensées par le magazine Closer, partenaire de la Voix De l'Enfant. En novembre 2009, ce partenariat avait donné lieu à un article sur le CEEM, diffusé dans CLOSER, à plus de 500.000 exemplaires.

Le Prix des femmes pour le développement durable, d'une valeur de 10 000 euros, permettra d'octroyer à nos bénéficiaires n'ayant aucune ressource financière, une aide mensuelle de 60 euros ainsi qu'un titre de transport. Nous leur permettrons également de suivre des cours d'informatique, d'alphabétisation ou de Français Langue Etrangère en réglant leurs frais d'inscription. Enfin, dans le cadre de notre accompagnement social, il nous arrive de régler des frais en matériel de puériculture pour de jeunes mères ou en soins médicaux (lunettes) que ces 10 000€ pourront financer.

Créé en 1994 pour lutter contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, le Comité Contre l'Esclavage Moderne accompagne, chaque année, plus d'une centaine de personnes exploitées, dont un tiers sont des mineures. Le développement d'un partenariat avec la Voix De l'Enfant était donc naturel au regard des objectifs que celle-ci défend. Aujourd'hui, la Voix De l'Enfant

propose des activités aux personnes prises en charge par le CEEM et nous invite à participer à des opérations évènementielles permettant d'augmenter notre visibilité.

En 2010, 127 personnes ont été prises en charge par le CEEM. Parmi elles, nous distinguons les personnes qui ont été recrutées mineures sous de fausses promesses de scolarisation et celles qui ont été recrutées majeures. Les mineurs sont principalement originaires d'Afrique. À une exception près, ce sont de petites filles ou des adolescentes qui ont été exclusivement utilisées dans le cadre de tâches domestiques au sein du foyer de l'employeur. Les mineures sont dès lors confiées à leur employeur soit par le biais des pratiques de confiage*, soit par le biais de la tutelle, de l'adoption ou de la Kafala**.

Les personnes recrutées majeures sont principalement originaires d'Afrique, du sous-continent indien, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. Ce sont des hommes et des femmes exploités en domesticité, dans le bâtiment ou la restauration, à qui l'on fait des promesses de travail, de rétribution ou d'obtention de titre de séjour.

Globalement, le Comité accompagne ces victimes de traite en proposant un accompagnement juridique, administratif, socio-éducatif et psychologique sur une période d'environ cinq années et sur l'ensemble du territoire national. Cette connaissance du terrain et des dysfonctionnements liée à la

protection effective de ces personnes en tant que victimes de traite nous permet de mener des actions de plaidoyer. Notre expertise nous permet de proposer des modifications de Lois aux Députés et Sénateurs et de participer à des groupes de travail tant en France qu'à l'étranger en tant qu'acteur associatif.

Le CEEM effectue également des sessions de formations d'identification aux victimes de traite à des fins d'exploitation économique, aux professionnels dont la structure peut accueillir occasionnellement ou non des victimes (juristes, travailleurs sociaux, acteurs associatifs, avocats, magistrats, police, gendarmerie...). Le Comité intervient auprès du grand public dans le cadre de festivals, de débats ou de forums et poursuit sa campagne de sensibilisation auprès des plus jeunes en intervenant dans les collèges, lycées et en accueillant également des étudiants au siège du Comité.

Sophia LAKHDAR
Directrice du Comité Contre l'Esclavage
Moderne

**Pratique culturelle répandue dans les pays d'Afrique francophone qui consiste à confier un enfant à un parent/ami afin que l'enfant soit élevé dans la famille de ce dernier et apprenne éventuellement un métier.*

***Qui s'apparente à un transfert d'autorité parentale et qui consiste dans l'engagement de prendre bénévolement en charge l'entretien, l'éducation et la protection d'un enfant mineur au même titre que le ferait un père pour son enfant.*

DÉDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à «caractère de bienfaisance» par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association d'intérêt général autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.

INFOS PARTENAIRES

4ÈME BAROMÈTRE ANNUEL « ENFANTS & INTERNET »

CALYSTO, membre de la Voix De l'Enfant qui accompagne, forme, informe et conseille les populations laissées en marge de l'Internet, et la Voix De l'Enfant, ont décidé d'unir leurs compétences et leurs expertises dans le cadre de l'usage fait par les mineurs, des outils numériques. Des statistiques réalisées du 10 mai au 17 juin 2010 sur un échantillon national de 35 000 collégiens, et lycéens âgés de 11 à 17 ans, ont permis de dégager les grandes tendances de l'utilisation de l'Internet par les enfants.

Elles témoignent notamment du fait que :

- 25 % des 11-13 ans et 18% des 13-15 ans passent plus de 3 heures par jour sur les messageries instantanées,
- 55% des 11-13 ans et 75% des 13-17 ans ont désormais un profil facebook contre 35% des collégiens en 2008-2009,
- 87% des 11-13 ans et 80% des 15-17 ans qui déclarent jouer aux jeux vidéos au moins une fois par jour, dont 25% des 11-13 ans en cachette de leurs parents après 22h00,

- 26 % des 13-15 ans et 27% des 15-17 ans des collégiens téléchargent illégalement à la demande de leurs parents.

Ce baromètre est réalisé dans le cadre du Tour de France des Etablissements Scolaires organisé depuis 2005 par Calysto. L'objectif : aller à la rencontre des enfants lors de journées de sensibilisation aux enjeux et risques liés à l'utilisation de l'Internet. Les équipes de Calysto rencontrent ainsi 5000 enfants par jour partout en France dans le cadre de cette opération nationale de sensibilisation.



GRAND UNION - NOUVEAU PARTENAIRE « UN NOËL HAUT EN COULEURS POUR L'ASSOCIATION »

Le 20 décembre dernier, la Voix De l'Enfant a reçu un cadeau de Noël original de l'agence Grand Union. En partenariat avec l'association, l'agence et ses clients se sont mobilisés pour trouver une idée de cadeau surprenante, puis une

équipe de volontaires qui a investi les locaux. Armés de pinceaux et pots de peintures, ils ont ré-enchanté les murs de la Voix De l'Enfant en réalisant une fresque murale haute en couleurs, et pleine de gaieté et de vie !

Un geste solidaire, un symbole de joie, pour un Noël inédit.

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leurs droits d'enfant.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN > Je souhaite participer aux actions de l'association en faisant un don de :



15€



30€



76€



Autre :



Legs ou Donation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Voix De l'Enfant et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris Cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P. Pour recevoir notre Flash Info mensuel, merci d'indiquer votre adresse e-mail :

_____ @ _____

Vous pouvez aussi faire un Don en ligne sur www.lavoixdelenfant.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé. Tr4 2010 / Tr1 2011



LA VOIX DE L'ENFANT
 Notre combat, c'est leur avenir